

Chaque, au premier étage de la rue de la Léonide, samedi, jeudi, vendredi, de 10 h. à 20 h.; samedi, de 10 h. à 18 h. et dimanche de 11 à 13 h.

Cabriolet décapotable 4 places grand luxe, pare-brise articulé, glaces descendantes



Cond. intérieure 4 places, complète 15.980

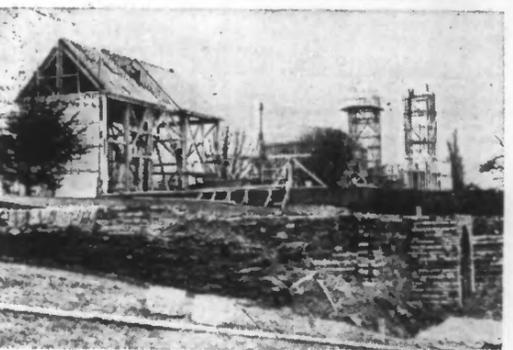
LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE DES PETITES VOITURES 2 à 30 Boulevard de Dismare - PARIS (17<sup>e</sup>)

VANDEURQUE Frères, 146, Grande-Rue, ROUBAIX, Agents exclusifs pour ROUBAIX, TOURCOING, MARCQ-EN-BARŒUL et environs.

AU CENTRE REGIONAL DE ROUBAIX Plusieurs pavillons dressent leur ossature au Parc Barbieux



LE PAVILLON DE LA MOSELLE, EN VOIE D'ACHEVEMENT



A droite : LE PAVILLON DE LA SOMME DRESSE L'OSSATURE DE DEUX CLOCHETONS. Au premier plan : LE PAVILLON DU HAUT-RHIN, EN CONSTRUCTION.



LE PAVILLON DES VOSGES

Chez les jeunes de l'U.N.C. Les jeunes de l'U.N.C. qui sont susceptibles de vendre des billets de tombola à l'occasion du Congrès départemental des A.C. sont priés de bien vouloir se présenter chez M. Marcel Beghin, 112, rue Jules-Guesde, à Lys.

A la Mutuelle-Retraite des anciens combattants La Mutuelle-Retraite des Anciens Combattants de Lannoy-Lys-Tourfiers tiendra son assemblée générale statutaire au Café de l'Étoile-de-Ville, le dimanche 12 février, à 9 h. 30.

LYS Le dixième anniversaire de la Chorale Sainte-Thérèse A plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de parler de la chorale Sainte-Thérèse, rue Chanzy, à Lys, et notamment il y a quelques mois, lors de la restauration complète de cette chapelle, et parfaitement étudiée par M. l'abbé Vandembrouck, chapelain.

Le groupement de chanteurs dévoués qui, sous le nom de « Chorale Sainte-Thérèse », assure l'exécution des chants pendant les cérémonies religieuses, compte

M. JEAN CONSTANT, directeur-fondateur

Le dimanche 12 février, le 10<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation. Rappelons, à l'occasion de cet anniversaire, que la chapelle Sainte-Thérèse fut ouverte en 1928 et fut d'abord pour desservir M. l'abbé Joseph Debailleul, alors vicaire à Lys-Saint-Luc. Pendant quelques années, cinq à six jeunes gens dévoués ont furent les chantres bénévoles, mais c'est seulement en 1938, étant chapelain, que M. l'abbé Dastard, sous l'impulsion du regretté M. Jean Constant, fut fondée la société actuelle. Elle prit d'emblée le développement qu'elle a encore actuellement. Son effectif de 25 voix d'hommes peut faire envie à maintes paroisses urbaines. Ces chanteurs dévoués, avec une assiduité remarquable, rehaussent du charme de leurs voix les cérémonies du culte et leurs auditions sont toujours très appréciées des fidèles du quartier de la Justice.

Malheureusement, l'année 1935 fut cruelle à la société. En effet, à quelques mois d'intervalle, la mort emporta M. l'abbé Castel, son bienfaiteur, et M. Jean Constant, son grand animateur.

M. Pierre Demey, directeur d'Académie, sous-chef de l'Harmonie municipale de Lys, succéda à M. Constant dans la direction de la société et la dirige encore actuellement. Avec un parfait chef, dont le talent n'a d'égal que la modestie, on peut être certain qu'elle poursuivra sa marche ascendante. Elle a, d'ailleurs, un président d'honneur dévoué en M. A. Bossaut-Lagrange, officier du Mérite agricole et président du Syndicat agricole du canton de Lannoy.

Voici les noms des dirigeants de la chorale : président d'honneur, M. Arthur Bossaut; président actif, M. André Pettier; vice-président, M. Eugène Delepaule; secrétaire, M. Jean Lefebvre; chef, M. Pierre Demey; membre de la commission, M. François Lepere, organiste, M. Léon Lamarque.

Ce 10<sup>ème</sup> anniversaire eût dû être célébré en 1938, lors de la fête de Sainte-Cécile, mais par suite de décès dans la famille de plusieurs membres, il a fallu retarder cette cérémonie et la remettre au 12 février prochain.

Ce jour-là, à la messe de 9 h., en la chapelle Sainte-Thérèse, sera chantée une messe complète dédiée à saint Augustin.



M. PIERRE DEMEY, M. ARTHUR BOSSAUT directeur prés. d'honneur

de Gaetano Faschini, à trois voix égales, avec accompagnement de quintette à cordes.

Cette messe, dans le ton de fa majeur, est écrite en style fugue. C'est un genre qui illustre le grand Jean Sébastien Bach; il ne souffre pas de la médiocrité et réclame une exécution parfaite. Aussi, pour valmer les éloges de son auteur, la partition est émaillée, de nombreuses répétitions ont-elles été nécessaires et ces chanteurs dévoués n'ont pas ménagé leur temps.

Nous pouvons donc assurer que les fidèles qui viendront le dimanche 12 février les encourager de leur présence ne le regretteront pas.

Ce soir, conférence de M. Henri Dallesne au patronage C'est ce soir mercredi, à 20 h., au patronage de la rue Echevin, que M. Henri Dallesne viendra donner sa conférence sur « Hitler, sa vie, sa doctrine, sa position vis-à-vis de l'Église et de la France ».

Après le discours de Berlin, cette conférence vient à point inciter sans nul doute de très nombreuses personnes à venir se documenter sur cet homme dont chaque geste retient l'attention de l'univers. Les membres de la L.O.C. et les anciens combattants sont cordialement invités.

M. Henri Masquelier est nommé officier du Mérite agricole

Les travaux sont menés rondement au Centre régional de Barbieux. Et peu à peu, le « Bois-Jardis » voit ses valloissements se hérissier de constructions squelettiques pour le moment, mais qui, plus tard, lorsqu'elles auront revêtu leurs seyant carapaces de stuc ne dépareront plus notre beau parc, et y apporteront, au contraire, l'appoint de leur pittoresque originalité.

Vous par exemple, l'aimable « hôtellerie » qui sera plus tard le pavillon du Haut-Rhin, avec son double escalier qui rappelle celui de la vieille mairie de Mulhouse, avec son toit pointu, son clocheton, ses lucarnes. Vous aussi le futur « Foyer du Soldat », caractérisé par le pavillon de la Moselle. Ce sera, en même temps, une reconstitution puisqu'il évoquera assez fidèlement — tout en tenant compte des nécessités de l'aménagement intérieur — la fameuse « Porte des Allemands », l'un des plus célèbres monuments de la Lorraine.

Et celui des Vosges ? Lorsque vous avez fait une longue randonnée sur les cimes blanches des Vosges, lorsque vous vous êtes grisés de l'air et tonique parfum qu'exhalent si généreusement les sapinières, ne vous serait-il pas agréable de rencontrer soudain un gai « Centre du touriste » comme sera plus tard ce pavillon, et où vous pouvez vous reposer, vous reconforter et aussi vous documenter sur cette admirable région ?

Grâce aux quatorze pavillons qui se dressent ainsi dans le Parc Barbieux, on peut être certain que rien ne sera négligé pour que la « personnalité » de chacun de nos quatorze départements du Nord et de l'Est soit fortement accentuée dans ce Centre régional.

Comme il est évident que l'exposition débordera en ville, l'Union des commerçants du Centre de Roubaix a, dès maintenant, pris ses dispositions pour prêter abondamment nos rues centrales.

Et l'on peut être assuré que ce pavillement sera digne à la fois de notre ville et de l'exposition.

Personne n'était donc mieux qualifiée que la distinguée fonctionnaire pour montrer aux membres de la Société de Géographie les attractions multiples et si diverses de l'Est-de-France.

Les portes seront ouvertes à 16 h. 30. Rappelons que la salle ne sera accessible qu'aux membres de la Société, porteurs de leur carte.

Une exposition d'art populaire La section jociste du Sacré-Cœur annonce, dès maintenant, à tous les artisans et amateurs de la région qu'elle organise pour le 12 février, au Centre de Roubaix, une exposition d'art populaire, au profit du pèlerinage international de la J.O.C. à Rome.

On pourra y faire agréer des travaux de toute genre, à condition qu'ils soient exécutés par des artisans ou des amateurs. Tous ceux qui s'intéressent à ces genres de travaux ont intérêt à participer à l'exposition, pour laquelle le Comité met à leur disposition, à titre gratuit, la salle de la rue du Rhin.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Henri Plantefève, 38, rue d'Anvers.

Chambre départementale d'agriculture Les élections pour le renouvellement de la Chambre départementale d'agriculture auront lieu dimanche prochain, à l'Hôtel de Ville, cour d'honneur (entrée près Victor-Hasebroeck).

Le scrutin s'ouvrira à 8 h. et sera clos à 16 heures.

LES ANNONCES À FAIRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. SORY, 13, rue Marceau.

Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 1<sup>er</sup> février: Hôtel de Ville: 9 h. à 12 h. Bibliothèque communale: 9 h. à 12 h. Casse d'épargne: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.

La condition de la femme belge contractant mariage avec un Français

A la suite de son intervention à la Chambre des députés, lors de la séance du 26 janvier, Léon Marécaux, député du Nord, a reçu du ministre de la Justice la lettre suivante:

Monsieur le député. Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés que soulèverait en ce qui concerne la condition de la femme belge épousant un Français, l'application du décret du 12 novembre 1938 modifiant la loi du 10 août 1927, dont les dispositions ne se trouvent pas en harmonie absolue avec celles de la convention franco-belge du 12 septembre 1928.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le décret du 12 novembre 1938 sur la situation de la police des étrangers, sans de droit interne, ne saurait faire échec à l'application d'un traité international, et qu'en conséquence la nationalité de la femme belge contractant mariage avec un Français demeure déterminée par l'article 2 de la convention franco-belge du 12 septembre 1928.

Si, au contraire, le mariage est célébré en France, l'application de l'article 2 de la convention qui renvoie expressément à l'application de la loi française, que la femme belge qui se marie avec un Français conserve sa nationalité, si elle n'a pas acquis la qualité de Française conformément aux dispositions de notre loi, c'est-à-dire suivant les nouvelles dispositions du décret du 12 novembre 1938.

Il ne paraît pas douteux, si le mariage est célébré en Belgique, que la femme belge qui épouse un Français devient immédiatement, de plein droit, française si elle n'opte pas dans les conditions prévues par la loi belge pour la conservation de sa nationalité d'origine (art. 2, alinéa 1<sup>er</sup>).

Si, au contraire, le mariage est célébré en France, l'application de l'article 2 de la convention qui renvoie expressément à l'application de la loi française, que la femme belge qui se marie avec un Français conserve sa nationalité, si elle n'a pas acquis la qualité de Française conformément aux dispositions de notre loi, c'est-à-dire suivant les nouvelles dispositions du décret du 12 novembre 1938.

Il ne paraît pas douteux, si le mariage est célébré en Belgique, que la femme belge qui épouse un Français devient immédiatement, de plein droit, française si elle n'opte pas dans les conditions prévues par la loi belge pour la conservation de sa nationalité d'origine (art. 2, alinéa 1<sup>er</sup>).

La prochaine conférence de la Société de Géographie

CHARMES ET GLOIRES DE L'ILE-DE-FRANCE par M. Henry-Louis Dubly

La prochaine séance de la Société de Géographie de Tourcoing est fixée au dimanche 5 février, à 17 h., salle des auditions de la Société des Concerts du Conservatoire.

Le comité directeur a fait appel à M. Henri-Louis Dubly, homme de lettres, qui parlera des « Charms et Gloires de l'Île-de-France ».

Le comité voyageur et le fin lettré qu'est M. Henri-Louis Dubly, dont on pouvait lire ces jours derniers encore, dans le « Journal de Roubaix », les impressions vivantes et colorées rapportées d'un voyage en Belgique, se montre aussi un admirateur érudit et sensible des merveilles artistiques de notre riche passé. C'est enfin un observateur passionné de toutes les activités régionales, et l'on sait qu'il est un des fondateurs de l'Académie septentrionale.

Personne n'était donc mieux qualifiée que la distinguée fonctionnaire pour montrer aux membres de la Société de Géographie les attractions multiples et si diverses de l'Est-de-France.

Les portes seront ouvertes à 16 h. 30. Rappelons que la salle ne sera accessible qu'aux membres de la Société, porteurs de leur carte.

Une exposition d'art populaire La section jociste du Sacré-Cœur annonce, dès maintenant, à tous les artisans et amateurs de la région qu'elle organise pour le 12 février, au Centre de Roubaix, une exposition d'art populaire, au profit du pèlerinage international de la J.O.C. à Rome.

On pourra y faire agréer des travaux de toute genre, à condition qu'ils soient exécutés par des artisans ou des amateurs. Tous ceux qui s'intéressent à ces genres de travaux ont intérêt à participer à l'exposition, pour laquelle le Comité met à leur disposition, à titre gratuit, la salle de la rue du Rhin.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Henri Plantefève, 38, rue d'Anvers.

En Allemagne on l'a subit une captivité de quatre mois, le 29 juillet 1928. M. Bailly reprit place au Conseil municipal et le 17 mai 1925 il succéda aux fonctions de maire qu'il remplissait depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1923, à la suite du décès de M. Marchal, conseiller général du canton de Tourcoing-Sud.

M. Bailly fut appelé à lui succéder au sein de l'Assemblée départementale. Groupés plus de 20.000 habitants et s'étendant sur une superficie de 1.404 hectares, la ville de Marcq-en-Barœul ne bénéficie pas de l'importance qu'elle mériterait par suite de la situation au lieu géographique du tracé des lignes de nos trois grandes cités industrielles de Lille-Roubaix-Tourcoing. La municipalité de Marcq-en-Barœul, sous l'impulsion de M. Albert Bailly, s'attacha à donner à la ville tout l'esprit qui lui est propre, à lui attirer le plus grand nombre possible d'habitants. Un plan d'aménagement et d'embellissement fut dressé en 1923; les travaux municipaux se sont attachés depuis lors à le réaliser.

Une municipalité de lotissements fut adoptée et suivie avec sollicitude; de nombreuses voies et boulevards ont été ouverts. L'éclairage public, le réseau d'épuration, l'aménagement de places pour la construction de groupes scolaires, d'un hôtel de ville, de salles de fêtes, de terrains de sports et squares, d'un pavillon de vieux ménages, telles sont les principales réalisations de la municipalité qui s'efforcent à leur tête M. Albert Bailly, grâce à la complaisance de ce dernier, à sa compréhension intelligente et mesurée des besoins sociaux, à son sens de l'urbanisme et à sa diplomatie, qui ont permis au Conseil municipal l'approbation de toutes les mesures qu'il préconisait.

Ces nombreuses réalisations ont fait de Marcq-en-Barœul une ville bâillonnée moderne, agréable, où l'on se sent à l'aise, provoque l'afflux des habitants.

D'autre part, depuis l'installation dans le nouvel hôtel de ville, en juillet 1935, M. Bailly s'est attaché à réorganiser et développer les services municipaux en vue de la valeur et le rendement doivent augmenter en raison de la complication sans cesse croissante de la tâche qui leur est imposée.

M. Bailly, déjà titulaire de la croix du combattant, de la croix de chevalier du Mérite agricole, de la médaille d'or de l'Éducation physique et des palmes académiques, a été nommé, le 1<sup>er</sup> janvier 1939, à la Recette municipale, 105, rue d'Industrie, à Lille.

HARMONIE MUNICIPALE. — Aujourd'hui mercredi 1<sup>er</sup> février, à 20 h., répétition générale.

COMINES CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, droit de licence des retardataires, et droit sur stock de marchandises déclarés le 15 novembre 1938, aura lieu le vendredi 3 février, à la Recette municipale, 105, rue d'Industrie, de 9 h. à 16 heures.

STATISTIQUE DE LABOURTOUR DU MOIS DE JANVIER 1939. — On a abattu à Labourtoir de Comines, pendant le mois de janvier 8 taureaux, 3 bœufs, 28 vaches et génisses, 42 veaux, 80 porcs, 30 poulets et 1 cheval, forçant un total de 260 animaux.

MORT DE M. J.-B. BONTE. — Nous apprenons la mort de M. Jean-Baptiste Bonte, décédé en son domicile à Labourtoir, à l'âge de 65 ans. Le défunt avait travaillé pendant 25 ans aux Etablissements Vandenberghe, brasserie, à Marcq-en-Barœul. Ancien combattant, il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1914-1918 au 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins. Il était, en outre, membre honoraire de la société de secours mutuels Saint-Jean. Les anciens combattants membres de la société Saint-Jean sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu le vendredi 3 février, à 9 h., en l'église Saint-Vincent, Marcq-Bourg.

SECOURS TEMPORAIRES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — M. le percepteur sera chargé de recueillir les contributions de l'Ville (entrée par le bureau de police), de 9 h à 11 h., pour payer les secours temporaires de l'Assistance publique (livrets bleus).

LE VOL D'UN VELO AU PONT-DE-MARCO. — Lundi soir, vers 22 h. 30, le jeune Roger Pétit, âgé de 12 ans, domicilié au service de M. Baquet, boucher, place des Trois-Villes, a été surpris par son patron, contre la façade du Café Lénin, rue Nationale, au Pont-de-Marcq. A sa sortie, le jeune Roger avait dérobé un vélo appartenant à son patron, contre la façade du Café Lénin, rue Nationale, au Pont-de-Marcq. A sa sortie, le jeune Roger avait dérobé un vélo appartenant à son patron, contre la façade du Café Lénin, rue Nationale, au Pont-de-Marcq.

NEUVILLE-EN-FERRAIN Après la campagne contre la tuberculose On nous prie d'insérer: « Le Comité remercie toutes les personnes qui ont répondu à son appel, en dévouant pour la vente des timbres et les enfants des écoles, qui y ont contribué par une grande part. Cette vente a rapporté dans la commune la somme de 1.708 francs ».

ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. — Les membres sont invités à assister à la réunion aux funérailles de M. Louis Dubout, demain jeudi, à 10 h. 15.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.

CHEZ LES ANCIENS DE LA CLASSE 1909 En vue d'inscrire le programme de leur fête annuelle, les concertistes de classement ont tenu une réunion préparatoire au cours de laquelle ils ont élu leur comité.

M. Albert Nollet a été désigné comme président, et M. Louis Marécaux et Georges Chateau vice-présidents. Le secrétaire est M. Emile Boutry et le trésorier, M. Jules Richard.

La date du samedi 18 mars a été retenue pour les concerts de classement, en l'église paroissiale, une messe sera dite pour les concertistes vivants et les défunts ayant appartenu à la classe 1909. A 19 h. 30, le banquet sera servi à l'extinction: « Au Facteur ».

Une réunion aura lieu le dimanche 26 février pour mettre au point les détails de la fête.

OPHEON LINSSELLES. — Aujourd'hui à 19 h. 30, répétition au siège.

WERVICQ-SUD M. Louis Pilate est nommé administrateur du Bureau de bienfaisance

Par arrêté en date du 26 janvier 1939, M. le préfet du Nord vient de désigner comme délégué provincial auprès de l'Administration du Bureau de bienfaisance de la commune, M. Louis Pilate, habitant rue de Bousbecque.

L'Administration municipale et la population de la commune accueillent avec satisfaction cette nomination, qui fait entrer au sein de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance un homme bien connu de tous pour ses qualités de probité et d'équité, ainsi que pour ses sentiments humains bien souvent mis à l'épreuve par ses concitoyens.

Le nouveau administrateur est secrétaire de la Mutuelle des anciens combattants. Toutes nos félicitations.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, droit de licence des retardataires, et droit sur stock de marchandises déclarés le 15 novembre 1938, aura lieu le vendredi 3 février, à la Recette municipale, 105, rue d'Industrie, de 9 h. à 16 heures.

HARMONIE MUNICIPALE. — Aujourd'hui mercredi 1<sup>er</sup> février, à 20 h., répétition générale.

COMINES CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires, droit de licence des retardataires, et droit sur stock de marchandises déclarés le 15 novembre 1938, aura lieu le vendredi 3 février, à la Recette municipale, 105, rue d'Industrie, de 9 h. à 16 heures.

STATISTIQUE DE LABOURTOUR DU MOIS DE JANVIER 1939. — On a abattu à Labourtoir de Comines, pendant le mois de janvier 8 taureaux, 3 bœufs, 28 vaches et génisses, 42 veaux, 80 porcs, 30 poulets et 1 cheval, forçant un total de 260 animaux.

MORT DE M. J.-B. BONTE. — Nous apprenons la mort de M. Jean-Baptiste Bonte, décédé en son domicile à Labourtoir, à l'âge de 65 ans. Le défunt avait travaillé pendant 25 ans aux Etablissements Vandenberghe, brasserie, à Marcq-en-Barœul. Ancien combattant, il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1914-1918 au 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins. Il était, en outre, membre honoraire de la société de secours mutuels Saint-Jean. Les anciens combattants membres de la société Saint-Jean sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu le vendredi 3 février, à 9 h., en l'église Saint-Vincent, Marcq-Bourg.

SECOURS TEMPORAIRES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — M. le percepteur sera chargé de recueillir les contributions de l'Ville (entrée par le bureau de police), de 9 h à 11 h., pour payer les secours temporaires de l'Assistance publique (livrets bleus).

LE VOL D'UN VELO AU PONT-DE-MARCO. — Lundi soir, vers 22 h. 30, le jeune Roger Pétit, âgé de 12 ans, domicilié au service de M. Baquet, boucher, place des Trois-Villes, a été surpris par son patron, contre la façade du Café Lénin, rue Nationale, au Pont-de-Marcq. A sa sortie, le jeune Roger avait dérobé un vélo appartenant à son patron, contre la façade du Café Lénin, rue Nationale, au Pont-de-Marcq.

NEUVILLE-EN-FERRAIN Après la campagne contre la tuberculose On nous prie d'insérer: « Le Comité remercie toutes les personnes qui ont répondu à son appel, en dévouant pour la vente des timbres et les enfants des écoles, qui y ont contribué par une grande part. Cette vente a rapporté dans la commune la somme de 1.708 francs ».

ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. — Les membres sont invités à assister à la réunion aux funérailles de M. Louis Dubout, demain jeudi, à 10 h. 15.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.

LA CHORALE PAROISSIALE SAINT-ALPHONSE. — Répétition ce mercredi, à 19 h. 30, au Cercle Saint-Charles, rue Gustave-Desmet, 80.